

APPEL À CANDIDATURES

Paniers alimentaires africains : chercheurs nationaux

Première phase : dix pays, un chercheur par pays

Mission	Documentation du panier alimentaire national à l'aide de la boîte à outils « African Food Baskets »
Postes à pourvoir	Dix (un chercheur par pays sélectionné)
Durée	Deux mois à compter de la fin de la formation
Rémunération	1 000 USD par chercheur, versés sur présentation du dossier complet de données par pays
Date limite de candidature	6 septembre 2026

1. Contexte

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) est le plus grand mouvement de la société civile en Afrique. Elle rassemble des petits agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs, des peuples autochtones, des femmes, des jeunes, des groupes confessionnels, des consommateurs et des écologistes de tout le continent. À travers la campagne « My Food Is African », l'AFSA œuvre à redonner de la fierté, de la visibilité et un soutien politique aux aliments africains, aux cultures alimentaires africaines et aux systèmes agroécologiques qui les soutiennent.

Les aliments africains ne se limitent pas à leur valeur nutritionnelle. Ils sont porteurs de langue, de saisons, de systèmes de semences, de mémoire, de cérémonies et du savoir des personnes qui les cultivent, les récoltent, les cuisinent et les partagent. Une grande partie de ce savoir est transmise oralement et se perd à mesure que les régimes alimentaires s'orientent vers des produits importés et ultra-transformés. Il n'a jamais été documenté de manière systématique afin que les institutions, les mouvements et les décideurs politiques africains puissent l'utiliser.

L'initiative « Paniers alimentaires africains », qui s'inscrit dans le cadre du projet TAFS financé par l'ASDI, comble cette lacune. Chaque panier alimentaire national est un recueil documenté des aliments, plats, boissons, recettes, sources alimentaires, menus, proverbes, récits et images qui définissent ce qu'un pays mange et pourquoi. Ensemble, ces paniers nationaux constitueront un registre continental du patrimoine alimentaire africain pouvant être utilisé à des fins de plaidoyer, de recherche, d'éducation, de communication et d'engagement politique.

2. Objectif de cet appel à candidatures

L'AFSA invite les ressortissants africains, de préférence des chercheurs, à postuler pour occuper le poste de chercheur national dans le cadre de la première phase de documentation des « African Food Baskets ».

Cette première phase portera sur dix pays. L'AFSA sélectionnera un chercheur par pays. Les chercheurs sélectionnés recevront une formation sur la boîte à outils des « paniers alimentaires africains » et dirigeront ensuite la documentation du panier alimentaire de leur propre pays pendant une période d'un mois.

Les pays seront sélectionnés de manière à refléter un équilibre régional à travers l'Afrique et à inclure des contextes anglophones, francophones et lusophones. L'AFSA confirmera la liste définitive des pays après examen des candidatures reçues.

3. La boîte à outils « African Food Baskets »

La documentation sera réalisée à l'aide de la boîte à outils «African Food Baskets KoboToolbox», disponible en anglais, en français et en portugais, et fonctionnant hors ligne sur un téléphone, une tablette ou un ordinateur. La boîte à outils comprend dix modules :

Formulaire	Module
Formulaire 1	Profil de la communauté et du territoire
Formulaire 2	Fiche de référence sur les aliments, les plats et les boissons
Formulaire 3	Source des aliments et système de production
Formulaire 4	Registre des recettes et des modes de préparation
Formulaire 5	Menus quotidiens, saisonniers et de fête
Formulaire 6	Histoires culinaires, proverbes et significations culturelles
Formulaire 7	Photographie, médias et formulaire de consentement
Formulaire 8	Liste de contrôle pour la qualité et la validation des données de terrain
Formulaire 9	Livres de recettes et sources des recettes
Formulaire 10	Données visuelles pour la conception du panier

Chaque enregistrement commence par des champs communs d'identification et de consentement. En l'absence de consentement, l'enregistrement n'est pas collecté. Ce principe n'est pas négociable.

4. Périmètre de la mission

Le chercheur national sélectionné devra :

- Participer à la formation en ligne de l'AFSA sur la boîte à outils des paniers alimentaires africains et réaliser les exercices pratiques.
- Préparer un bref plan de travail national identifiant les communautés ou les territoires alimentaires à documenter, les détenteurs de savoirs à impliquer et le calendrier des travaux sur le terrain.
- Prendre contact avec les communautés, expliquer l'objectif de l'initiative et obtenir le consentement des communautés et des participants individuels avant de commencer toute documentation.

- d) Collecter des données à l'aide des modules KoboToolbox, en respectant au minimum l'ensemble de données national défini ci-dessous.
- e) Collecter et légender les photographies et autres supports multimédias conformément au consentement consigné dans le formulaire 7.
- f) Remplissez la liste de contrôle relative à la qualité et à la validation des données de terrain et validez les résultats avec les communautés concernées avant la soumission finale.
- g) Soumettre l'ensemble complet des données nationales à l'AFSA, accompagné d'un bref rapport narratif de huit pages maximum décrivant la procédure suivie, les personnes impliquées, les principaux résultats, les aliments identifiés comme étant à risque et les recommandations.
- h) Participer à une session d'examen continentale avec les autres chercheurs nationaux.

5. Contenu minimum du dossier de données national

Type de données	Objectif minimum
Profil de la communauté ou du territoire alimentaire	1 à 3 enregistrements
Fiches sur les aliments, les plats et les boissons	30 à 50 enregistrements
Fiches de recettes et de préparation	Au moins 10 entrées
Exemples de menus quotidiens	Au moins 3 fiches
Exemples de menus de saison ou de fête	Au moins 3 fiches
Anecdotes culinaires, proverbes ou significations culturelles	Au moins 10 entrées
Aliments menacés de disparition	Autant que possible
Photographies et supports multimédias	Au moins 3 bonnes photos pour chaque aliment ou plat prioritaire
Livres de recettes et sources	Toutes les sources pertinentes connues
Éléments visuels pour la conception du panier	Au moins 10 éléments de conception prioritaires
Liste de contrôle pour la validation par la communauté	Au moins 1 enregistrement par communauté ou territoire alimentaire

6. Durée et calendrier indicatif

La mission s'étend sur un mois à compter de la fin de la formation. Le travail de terrain peut être organisé de manière flexible en fonction des saisons locales, des jours de marché et de la disponibilité de la communauté, à condition que la date limite soit respectée.

Étape	Période indicative
Ouverture de l'appel à candidatures	24 août 2026

Étape	Période indicative
Date limite de dépôt des candidatures	6 septembre 2026
Sélection et notification	11 septembre 2026
Formation en ligne sur la boîte à outils	17 septembre 2026
Travaux sur le terrain et collecte des données, validation par la communauté, nettoyage des données et soumission du dossier de données et du rapport descriptif	16 octobre 2026
Séance d'examen continental	5 novembre 2026
Atelier continental de diffusion	25 novembre 2026

7. Rémunération

Chaque chercheur sélectionné recevra **1 000 USD** à titre de frais de facilitation pour la mission. Ce montant est versé **une fois que l'ensemble des données nationales a été soumis et accepté par l'AFSA** ; il couvre le temps de travail du chercheur, ses déplacements locaux, ses frais de communication et les coûts liés à l'engagement communautaire.

Les candidats doivent noter qu'il s'agit d'une aide destinée à faciliter un processus de documentation collaboratif et non d'honoraires de conseil à caractère commercial. Les chercheurs sont encouragés à travailler avec les organisations membres de l'AFSA, les groupes communautaires et les réseaux de leur pays afin de limiter les coûts et de renforcer l'appropriation locale des résultats.

8. Conditions d'éligibilité

Les candidats doivent :

- Être ressortissants du pays pour lequel ils postulent, ou y résider et y travailler activement.
- Avoir une formation en recherche, de préférence dans les domaines des systèmes alimentaires, de l'agriculture, de l'agroécologie, de la nutrition, de l'anthropologie, de la sociologie, des études du développement, des études environnementales, du patrimoine culturel ou dans un domaine connexe. Un diplôme de troisième cycle constitue un atout, mais une solide expérience avérée en recherche de terrain sera également prise en compte.
- Avoir une expérience pratique du travail de terrain qualitatif, des entretiens communautaires ou de la documentation participative.
- Être capable de travailler en anglais, en français ou en portugais, et être capable de communiquer dans la principale langue locale des communautés à documenter, ou de faire appel à des services d'interprétation fiables.
- Avoir accès à un smartphone, une tablette ou un ordinateur et être disposé(e) à se former à l'utilisation de KoboToolbox. Une expérience préalable avec KoboToolbox ou des outils mobiles similaires de collecte de données constitue un atout.
- Être capable de prendre des photos nettes et bien composées d'aliments, de plats et d'environnements alimentaires, ou de travailler avec une personne capable de le faire.
- Être disponible pendant toute la durée du projet.

Le personnel, les membres et les affiliés des organisations membres de l'AFSA sont éligibles et sont encouragés à postuler. Les chercheuses, les jeunes chercheurs et les chercheurs travaillant directement avec les peuples autochtones, les éleveurs, les pêcheurs et les communautés forestières sont particulièrement encouragés à postuler.

9. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critère	Pondération
Expérience pertinente en matière de recherche et de travail de terrain	30 %
Qualité et faisabilité de l'approche nationale proposée	25 %
Connaissance des systèmes alimentaires locaux, des cultures alimentaires et des langues	20 %
Liens existants avec les communautés, les membres de l'AFSA ou les réseaux locaux	15 %
Collecte de données, compétences numériques et photographiques	10 %

L'AFSA veillera à respecter l'équilibre régional, linguistique et de genre dans les dix pays sélectionnés.

10. Comment postuler

Envoyez les documents suivants dans un seul e-mail : *(Veuillez respecter les limites de nombre de pages)*

1. Un curriculum vitae ne dépassant pas deux pages et comportant au moins deux références.
2. Une note conceptuelle nationale de trois pages maximum présentant les communautés ou les territoires alimentaires avec lesquels vous souhaiteriez travailler, les raisons de ce choix, les détenteurs de savoirs que vous souhaiteriez impliquer, la manière dont vous obtiendriez leur consentement et la façon dont vous gèreriez le travail de terrain en l'espace de deux mois.
3. Un exemple de travail antérieur pertinent, tel qu'un rapport, un article, un chapitre de thèse ou un document de synthèse.
4. Le cas échéant, le nom de l'organisation membre de l'AFSA à laquelle vous êtes affilié(e).

Envoyez votre candidature à afsa@afsafrica.org avant **le 6 septembre 2026**, en indiquant en objet « Chercheur/chercheuse African Food Baskets : Ouganda ».

Les candidatures peuvent être soumises en anglais, en français ou en portugais. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

11. Éthique, consentement et propriété

- Aucune information, recette, récit, photographie ou donnée personnelle ne peut être recueillie sans consentement éclairé.

- Les communautés et les détenteurs de savoirs individuels conservent le droit de décider si leur contribution peut être publiée, publiée sous certaines conditions, utilisée uniquement en interne ou totalement retenue. Ces conditions doivent être consignées et respectées.
- Les noms locaux des aliments doivent être consignés exactement tels qu'ils sont donnés par la communauté, et l'orthographe ainsi que les traductions doivent être vérifiées auprès des détenteurs de savoir.
- Les savoirs documentés dans le cadre de ce processus restent le patrimoine collectif des communautés concernées. L'AFSA conservera et gèrera l'ensemble des données en leur nom à des fins de renforcement du mouvement, de plaidoyer, de recherche et de communication, et mentionnera les communautés, les détenteurs de savoirs et les chercheurs dans tous les produits.
- Les chercheurs peuvent utiliser les données qu'ils collectent pour leurs propres travaux universitaires ou professionnels, sous réserve d'un accord écrit préalable de l'AFSA et des conditions de consentement consignées sur le terrain.
- L'AFSA ne publiera en aucun cas des connaissances confidentielles ou à diffusion restreinte.